



Conseil communal
Le bureau

Extrait de procès-verbal

de la séance ordinaire du Conseil communal
du 11 octobre 2016

Présidence de M. Philippe Frey

Conseillers présents pour les votes : 47

LE CONSEIL COMMUNAL INFORME :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

D'accepter le préavis 01/2016 - Adoption de la convention entre les communes partenaires des TPM - transports publics urbains de Morges et environ

A L'UNANIMITE

D'accepter le préavis No 08/2016 - Renouvellement des autorisations générales pour la législature 2016 - 2021 en tenant compte des amendements

A L'UNANIMITE

D'accepter le préavis No 09/2016 - Arrêté d'imposition pour l'année 2017

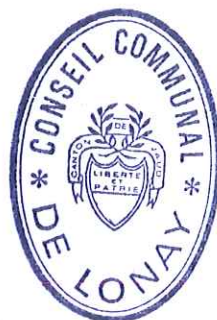
OUI : 45

ABSTENTION : 1

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

Lonay, le 13 octobre 2016

Le Président du Conseil communal



La secrétaire